

1^{re} copie
~~16~~

Lyabessan
Emigration clandestine

Deux copies et un plan joint

12 Mars 1935

CHEF CIRCONSCRIPTION

EBOLOVA

N° 294/AP.- Veuillez adresser premier courrier rapport Ambam
368 du 20 octobre au sujet émigration clandestine./.

Signé: Requinet

TERRITOIRES
du
CAMEROUN
-1-
CIRCONSCRIPTION
EBOLOVA

Subdivision
Ambam

Requinet

AMBAM, le 11 Février 1935

Le Chef de la Subdivision d'AMBAM

à Monsieur le Chef de la Circonscription

d'EBOLOVA

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-des-
-sous de:

- 1° l'installation du poste de Nyabessan -
- 2° de l'enquête effectuée sur les événements de Ngoambang -
- 3° des mesures prises en vue d'interdire et réprimer les
trafics de frontière -

1° Pour rejoindre Nyabessan nous avons em-
-prunté l'itinéraire Assam (région Ntoundou du Nord du Ntem)
N'Goa (région Ntoundou du Sud du Ntem) Evouzok (région Ntou-
-mou d'Evouzok) Aloum (région Ntoundou de la boucle du Ntem)-

A partir de N'Goa cet itinéraire permettait
de reconnaître la majeure partie de la zone à surveiller
par le poste de Nyabessan -

Parti, le 12 d'Ambam nous arrivâmes à Nyabes-
-san le 18 - Je séjournai dans ce poste et sa région jus-
-qu'au 29 Janvier pour mettre au point son installation
et ses conditions d'activité -

Ci-joint des instructions écrites qui devront
servir de guide au chef de poste -

2° Le village de Ngoambang est situé à la
frontière même -

Cette frontière est nettement définie par une borne en ciment haute d'un mètre environ située sur le côté de la piste -

Les cases de ce village s'échelonnent en plusieurs hameaux sur 4 kilomètres environ à partir de la borne vers l'intérieur du territoire -

Les cases ne sont que des huttes délabrées et sordides perdues dans la broussaille - Des cultures vivrières insignifiantes les entourent ainsi que quelques rares cacaoyers que les propriétaires ne se donnent même pas la peine d'exploiter -

Les habitants n'avaient d'autre occupation que la contrebande et le recrutement clandestin -

Ce qui leur assurait sans effort une existence facile et relativement heureuse -

En zone frontière chaque village du Cameroun se double d'un autre village situé au Muni et habité par des membres de la même famille -

Dans ces conditions et tant que les éléments ne manquent pas aux trafics clandestins, tout va bien, chacun prélève son bénéfice et vit en paix avec son voisin -

Tout étranger désireux de passer en zone frontière par la région de Nyabessan rentrait obligatoirement en contact ~~et~~ avec les gens de Ngoambang qui le guettaient et lui imposaient leur protection rendue du reste nécessaire par la nature particulièrement hostile de la région - Les émigrants étaient conduits à Minkomesseng et présentés chez le traitant espagnol en compte avec le guide de Ngoambang - On traitait de l'émigrant comme on traite autre part du cacao - Les commerçants de Minkomesseng passaient commande et distribuaient cadeaux et avances -

.....

Quand d'autre part des émigrants se présentaient en zone frontière avec l'intention de rentrer au Cameroun ils étaient rançonnés des deux côtés et n'étant pas en situation régulière préféraient laisser leurs biens aux mains des contrebandiers plutôt que d'aller porter plainte aux autorités -

C'est par Ngoambang que passaient une bonne partie de la contrebande. Les gens des régions limitrophes préférant aux marchandises françaises les marchandises espagnoles qui ne sont ni meilleures ni moins chères - Cette contrebande payait droit de passage aux "Gardiens" des villages frontières - Seul le plaisir de frauder qui dans les mêmes conditions se vit en tout pays explique cette fraude -

Le nommé OYO'O, Ossubita chef influent de la zone correspondante du Luni donnait toute facilité à ses trafics dont il percevait la dîme cela au su et aux encoûtrages des particuliers et des autorités espagnoles -

Tous les habitants, chefs et chefs supérieurs sont complices de ces faits dont ils profitent -

Mais depuis le début de 1934 la surveillance se resserre chaque jour et le passage des émigrants dans la région de la boucle du Ntem a été interrompu -

Au mois de Septembre dernier Senor CORREBIA qui avait besoin de 350 hommes, mit en campagne le long de la frontière toute une équipe de rabatteurs et subit une échec onéreux; il ne put recruter personne et perdit les avances versées à ses agents -

Depuis Septembre un poste fixe de surveillance installé à Nyabessan avait permis d'appréhender

.....

d'appréhender certains trafiquants ou recruteurs notoires et d'entraver l'activité des autres -

Dans ces conditions l'inquiétude puis l'~~événement~~^{émouvant} gagnèrent les trafiquants de Minkomesseng où tout le monde civils et militaires profitent du recrutement et autres trafics clandestins -

Ne pouvant plus ^{se} procurer d'indigènes venant de l'intérieur du Cameroun ils se rabattirent sur leurs anciens complices de la zone frontière - Une active propagande attira quelques-uns d'entre eux au Muni - (C'est dans ces conditions qu'émigra le village d'Atom) - mais les promesses qu'on leur avait faites ne furent pas tenues. Reçus dans les villages, ils y furent gardés à vue et peu de temps après, sur l'ordre de l'Officier chef de poste, envoyés au travail contre espèces, sur des exploitations privées de la région -

Ces choses là se surent; la propagande devint inefficace d'autant plus qu'on veillait attentivement de notre côté -

C'est alors que OYO'O Ossubita et ses acolytes eurent recours à la force armée, menaçants ils parcouraient constamment les pistes de la zone frontière et au mois d'Octobre emmenèrent d'autorité au Muni une dizaine d'hommes du hameau de Ma'amenyine autant à Ngoambang et à Melen Ela -

Tenu au courant je donnai l'ordre aux habitants de Ngoambang, Ma'amenyine, Melen Ela et Melen Zo'o de se retirer sur Aloum résidence du chef supérieur -

Le 20 Novembre quelques hommes du village de Ngoambang accompagnés de policiers du chef supérieur retournèrent chez eux pour emmener les vieillards et le reste de leurs biens - Au retour ils furent attaqués à Ma'amenyine hameau de Bibom par les gens d'OYO'O Ossubita

.....

d'OYO'O Ossubita, d'ETI Eko du village de Ngom et d'EKORO Ndjeng du village de Nkol qui blessèrent le police ETO Menyié et le nommé MBA Ebé de Bibom -

Les procès-verbaux d'auditions de ces deux indigènes donnent une relation exacte de l'affaire.

Ces dépositions sont confirmées par toute la population et particulièrement par les nommés:

MVONDO Nkpwa police -

AZOUÉ Mba "

EKOTO Eko'o "

NKOUNA Assoum de Bibom -

ALO'O Mvézé "

NDONG Assoum "

MENYE Bengono "

NHA Ndong "

ONDO Nkpwa "

ASSOUM Alo'o de Aleum

EIA Mba "

OYO'O Ossubita dirigeait la bande armée de fusils - Il fit enfoncer les portes des cases de Ngoabang, éparpiller le peu qu'elles contenaient encore - et incendia cinq d'entre elles d'une valeur de 50 francs l'une -

Je suis resté pour enquête quatre jours sur les lieux de ces incidents et n'ai rien à changer à mon premier rapport -

J'ai insisté et donné toute facilité pour que le Lieutenant de Ninkemesseng puisse me rencontrer à Ngoabang - Sous des prétextes spécieux il n'a pu le faire - Sans doute n'aime-t'il pas les précisions -

Il se contente tardivement et péniblement d'essayer ^{de donner} consistance à un contrevérité selon laquelle

.....

laquelle ce serait les gens du Cameroun qui auraient pénétrés au Nuni -

Or la frontière, exactement déterminée, est connue de tous et pour aller de Ngoambang au lieu de l'embuscade à Ma'amenyine, il faut 4 heures 1/2 de marche pénible, traverser trois larges rivières et franchir une montagne - Les gens blessés sont de chez nous -

Jamais Minkomesseng n'a refoulé un homme du Cameroun et il tolère sur son territoire le village N'Toumou, exclusivement composé des transfuges de la région de la boucle du Ntem, à quelques kilomètres de Ngoambang -

Le Lieutenant détient, dit-il, comme pièce à conviction une baïonnette de garde qui n'est je le sais, qu'un vieux coupe choux allemand - Par contre les assaillants ont laissé sur place deux chemises écussonnées de la Garde Coloniale et un ancien fanion royal estampillé réglementaire du même corps qui sont déposés à la Subdivision d'Ambam -

De plus que faisait sur les lieux de l'attaque le nommé EDOU Nekoa clairon du détachement de Minkomesseng qu'y fut arrêté -

L'hostilité de leurs complices et l'installation du poste de Nyabessan ont ramené dans le droit chemin les villages de Ngoambang, Melon Ela, Nekome et Niézan qui ont demandé à se grouper à Aloum près du chef supérieur. J'ai approuvé et encouragé ce transfert et à l'heure actuelle ces trois villages après avoir démonté leur case pour en employer les éléments utilisables construisent leurs nouveaux villages entre Aloum et le Ntem sur un plateau sain et fertile dans une région particulièrement giboyeuse -

Le contact sera ainsi coupé avec les éléments turbulents du Muni, une organisation importante de trafics clandestins supprimée et tout motif d'incident écarté -

X

X X

X

Les autorités du Muni proclament que le recrutement est supprimé officiellement; sans doute est-ce possible, mais il ne l'est certainement pas officieusement.

Le scepticisme s'impose quand on connaît le goût et les avantages qu'ont ces autorités à se montrer tolérantes -

La frontière, ligne idéale, constituée sur 125 kilomètres à la limite sud de la Subdivision d'Ambam - aucun obstacle naturel n'en interdit le passage -

Par contre plus au Nord le cours du N'Tem présente une barrière sérieuse à l'émigrant qui ne peut disposer de complicité locale -

En principe les émigrants pénètrent dans la Subdivision que par:

- 1° la piste EBENDENG vers Kribi - Lolodorf (1)
- 2° la route carrossable (A)
- 3° l'ancienne piste d'Ebolova (13)

indiquées sur le croquis par des carrés rouges -

Les points habituels de passage de la frontière (carrés verts) sont les pistes (5-6-7-7^{bis}-8-9-10-11-12) - Mais à quiconque connaît la région il est très facile de franchir et de gagner la route de Bata (D) en n'importe quel autre point -

Les pistes (2-3-4-) étaient les plus utili-

-sées.....

Utilisées pour gagner Hyabessan au Ngaa :

A l'est de la route carrossable les deux chefs de région des pistes l'ont-ils sont-ils ? Font bonne garde : A moins de l'air par l'air il faut de toute façon passer par Amba :

Les passages du N'Tem sont de l'ouest à l'est (carrés bleus) Hyabessan - Ngaa - Alachien - Ninyou - Ngaa et Ngasik sur la route carrossable :

Pour lutter contre l'émigration clandestine il faut :

1° empêcher les émigrants d'approcher le N'Tem :

2° interdire le passage :

3° couper le contact entre les émigrants et les recruteurs en zone frontalière :

1° Les chefs supérieurs, chefs de village capitain sont mis dans l'obligation d'appréhender et conduire au poste tout étranger à la subdivision d'Amba pour contrôle sur les pistes :

Ils sont récompensés en cas de prise et exécutent avec bien leur conscience : Ils sont très jaloux du lieu des règlements de compte pour que les avantages compensent les inconvénients qu'ils auraient à tolérer le passage :

2° Les passages du N'Tem à part Hyabessan et Ngasik n'ont aucune utilité bien évidente en dehors de la facilité qu'ils donnent de gagner rapidement et subrepticement la frontière : Ces passages sont interdits et surveillés :

3° En zone frontalière le secteur de Hyabessan est surveillé dans les conditions données aux instructions ci-jointes : Le secteur situé entre Ngaa et Ngasik l'est directement par Amba et dans les mêmes conditions :

Depuis plus d'un an il est interdit.....

Interdit aux hommes de se déplacer dans la subdivision
d'Abem en dehors de la route officielle - aucun d'eux
n'étant en règle n'a pu franchir la frontière ni dans un
sens ni dans l'autre -

J'ai déjà signalé que ces bandes sont les
fourriers les plus actifs de tous les trafics interdits
et de toutes les propagandes subversives - J'ai eu l'occa-
sion à plusieurs reprises de le constater à Abem comme
ailleurs - Il n'y a pas de doute qu'ils ont fait suivre
les derniers usages de traite en vendant des enfants en
Guinée espagnole - J'estime que c'est à d'autres qu'à
eux que nous devons réserver notre bienveillance -

Je dois ajouter que, l'émigration étant
fortement endiguée dans la zone de Caspe et d'Abem, il
y a de fortes chances pour que le courant tende de se por-
ter vers l'est à la frontière gabonaise suivant l'itiné-
raire dont je rendis compte par rapport n°358 AP/c du
26 octobre 1934 - Je crois qu'il serait bien que les
autorités d'oyem soient tenues au courant -/-



Ci-joint une coupure des Annales Coloniales.

Copie transmise pour information

à Monsieur le Commissaire

la République

Le 6 novembre 1935

Le chef de l'administration

M. Perbuis

INSTRUCTIONS

Les bureaux de la Subdivision d'Ambam peuvent seuls effectuer les formalités de douane, d'émigration ou d'immigration et délivrer les autorisations ou visas nécessaires - Ils peuvent seuls également effectuer certains contrôles de police -

EMIGRATION - IMMIGRATION -

En conséquence toute personne désirant entrer au Cameroun ou en sortir par la région d'Ambam doit obligatoirement se présenter au bureau de la Subdivision et emprunter la route automobile officielle et normale Ebolova - Ambam - Ebebyin - Minkomesseng - Bata -

Toute personne se déplaçant en zone frontière en dehors de cette voie doit être considérée comme suspecte -

Plusieurs cas peuvent se présenter:

1° Un européen ou un indigène de l'intérieur tente de gagner le Muni -

Il a un Passeport, un laissez-passer ou une autre autorisation -

Le diriger sous surveillance à la Subdivision d'Ambam -

2° Il n'a pas de Passeport ni autorisation -

Le refouler sous escorte sur Ambam - l'appréhender si c'est nécessaire -

3° Un européen venant du Muni tente de pénétrer au Cameroun, il a des papiers en règle -

L'inviter à se présenter à l'autorité compétente à Ambam en passant par la route normale - Ne pas permettre

.....

permettre qu'il séjourne dans la région et veiller à ce qu'il regagne rapidement Winkemesseng en passant par Ngoa -

4° L'européen n'a pas de papier l'appréhender et le faire conduire à Ambam sous escorte -

5° Un indigène venant du Muni est trouvé dans la région avec ou sans papier -

Le faire conduire sous escorte à Ambam -

Dans tous les cas établir un procès-verbal et un rapport succinct et précis si nécessaire -

CONTRETRADE - Tout européen ou indigène tentant de sortir des marchandises ou d'en entrer en dehors du poste de Douane d'Ambam doit être dirigé sous escorte sur Ambam - La marchandise est saisie, inventaire en est fait et procès-verbal établi -

SURVEILLANCE.-La zone de surveillance du poste de Nyabessan s'étend sur toute la région de la boucle du N'Tem -

Cette région affecte la forme approximative d'un triangle isocèle -

La base en est constituée par la frontière entre le gîte d'étape de Ngoa et le village de Ngoambang -

Les côtés en sont figurés par le cours du N'Tem qui d'abord dans la direction Sud-Est Nord-Ouest pour s'infléchir brusquement dans la direction Nord-Est Sud-Ouest - Le point d'infléchissement est le sommet du triangle -

La boucle du N'Tem englobe deux régions -

1° la région des N'Toumous d'Evouzok (OYONO N'Dong) -

2° la région des N'toumous de la boucle du N'Tem (OLO Zo'o)

Une piste principale la parcourt qui part de Ngoa en passant par Evouzok - Aya'amang et Aloum -

Ngoa est un passage sur le N'Tem qui n'a

qui n'a d'autre utilité pratique que de faciliter l'émigration, et la contrebande et de permettre aux habitants des pistes de la rive droite de s'élancer à leur heure -

Les habitants de la rive gauche ne sont en gênes du fait de sa suppression qu'ils veulent aller à Ambam et Nyabessan leur chemin n'en est nullement allongé - voir la carte -

N'Goa est un gîte d'étape sans village est à 4 kilomètres de la frontière -

N'y tolérer l'établissement de personnes en dehors d'un garde et d'un police chargés d'appliquer une consigne formelle: L'interdiction à quiconque de franchir la N'Tem dans un sens ou dans l'autre sous aucun prétexte - Tout individu tentant de le faire ou rôdant aux environs du passage sera appréhendé et conduit au poste de Nyabessan -

Barrer le passage en abattant quelques arbres Inspecter les bords lors des patrouilles pour y déceler les traces de passage clandestin et se saisir de ceux qui en assureraient la traversée -

Sur la piste de N'Goa se dirige à l'Est vers la région NKOULOU Oyono se trouve le village de Engo-Nlozok où se trouvent les traces d'une piste qui conduisait à l'ancien village de Ndjaoveng déplacé et rattaché à Engo-Nlozok en 1933 - Cette ancienne piste part d'Engo-Nlozok en direction Sud et rejoint la frontière à 3 kilomètres - Là se trouve la plantation de l'Allemand OTTO KRONER -

Surveiller attentivement l'endroit - S'assurer que cette piste est complètement abandonnée et qu'il n'en existe pas de nouvelles allant dans la même direction Les barrer éventuellement par des abatis et en provoquant

(4)

en provoquant des inondations par un bédage rustique établi à une centaine de mètres en aval des points de passage des marigots -

Le garde et la police en surveillance à N'Goa devront à dates rapprochées mais irrégulières faire des raids rapides de jours et de nuits vers Engo-Mlozok et sa région -

En remontant vers la piste qui part de N'Goa le Nord-Ouest on rencontre le village d'Evouzok (résidence du chef supérieur OYONO N'Dong) - A l'Ouest d'Evouzok la piste s'infléchit vers le Sud et se divise en deux bras au village de Nkolaboui - Une branche se dirige vers l'Ouest et Nyabessan et l'autre continue vers le Sud et la frontière - on y rencontre d'abord le village Atom (c'est ce village qui a émigré en Août 1934) puis le village d'Abang (chef BISSOU Bizémba'a) - 13 imposables situé à la frontière même et qui se livrait activement à tous les trafics interdits - D'autre part d'Atom part vers l'est une piste qui rejoint la piste principale à Bessomo - Sur cette piste se trouvent les hameaux de Bibé (21 hommes et Nsengou 23 hommes qui avaient jusqu'ici beaucoup de propentien à la résidence - Les villages d'Abang - Bibé - Nsengou sur les conseils de l'Administration et la pression de leur chef supérieur ont décidé d'abandonner leur brousse pour ^{se} rapprocher de la résidence du chef supérieur à Evouzok, ils construisent en ce moment leurs cases entre Evouzok et Mekondom - Il faut accélérer des nouveaux établissements et les rendre définitifs - S'assurer ensuite que les anciens villages sont complètement démenagés et abandonnés, que les pistes ne sont plus parcourues -

.....

Les barrer au besoin comme il a été dit plus haut-

Continuant toujours vers le Nord-Ouest nous arrivons à Aloum résidence du chef supérieur OLO Zo'o - Là se rencontrent trois pistes l'une se dirigeant sur le passage du N'Tem à Nyabessan les deux autres filant vers le Sud et se rejoignant à Ngoambang (20 hommes présents) - Sur la piste la plus à l'Ouest qui longe le N'Tem on rencontre les hameaux perdus de Melen Ela (25 hommes) Makomo (6 hommes) et Niézan (2 hommes) -

Les villages de Ngoambang - Melen Ela - Makomo et Niézan pour les mêmes raisons que celles exposées ci-dessus et en plus haut par crainte de représailles de leurs voisins et devant l'inutilité de croupir dans une brousse sauvage sur des pistes impossibles du moment que la surveillance supprime les profits du trafic se rapprochent également de la résidence de leur chef supérieur et s'établissent près d'Aloum - Mêmes instructions à ce sujet que précédemment -

PATROUILLES - Sur les six gardes du détachement deux doivent être continuellement en patrouille en Nyabessan Ngoa et Engo-Nlozok avec des pointes sur les pistes se dirigeant vers la frontière - Le village d'Engo-Nlozok ne doit pas être considéré comme une limite infranchissable - Chaque fois qu'il le faudra la patrouille poussera sa pointe vers l'est aussi loin que nécessaire -

Les deux pistes qui partent d'Aloum seront parcourues en même temps, à l'improviste et très rapidement tant par des gardes que par des policiers -

Placer un agent de renseignement au village de Bibem le dernier sur la piste menant à Ngoambang -

Tout indigène ayant donné asile à un

étranger.....

sile à un étranger, à un sujet espagnol ou à un suspect sera immédiatement appréhendé et dirigé sur Amban -

Les horaires confidentiels des patrouilles sont fixés par le chef de poste -

Celui-ci organisera des contre patrouilles -

Par exemple: Le 15 Janvier la patrouille qui a été vers l'est quitte Ngoa en revenant vers Nyabessan, ce même jour envoyer une autre patrouille vers Ngoa - Elle se croisera avec la première par exemple à Aya'amang et continuera son chemin vers Ngoa alors que celle-ci rejoindra Nyabessan comme ordonné au paravant -

Il est bien entendu que la patrouille ne sera jamais avertie de la contre-patrouille -

Les gardes peuvent quitter leur tenue pour effectuer ces patrouilles et revêtir soit le pagne ordinaire soit le boubou des hacussas ou tout autre déguisement - Le fusil et la baïonnette sont alors dissimulés dans une longue charge (Kinga en boulou) -

Il est bien de faire précéder et suivre les patrouilles d'agents de renseignements secrets qui renseignent tant la trouille sur les agissements des suspects que le chef de poste sur les agissements de la patrouille -

Veiller tout particulièrement et tenir à l'écart la main à ce qu'aucun garde ne reçoive de cadeau ni n'achète quoique ce soit dans les villages - Dénombrer les femmes et les boys du détachement, surveiller leurs allées venues et interdire absolument que ce personnel s'éloigne du camp sans autorisation et empêcher qu'ils ne s'accroissent ou soient trop nombreux -

Interdire formellement aux gardes d'envoyer des émissaires ou des porteurs pour affaires personnelles -

Faire manœuvrer les gardes chaque fois qu'il sera possible - Ne jamais les laisser inactifs et les contraindre à se soumettre aux heures de lever de coucher et de

cervées.....

(7)

et de corvées -

Ne pas tolérer de fantaisie dans la tenue et exiger que les armes et l'équipement soient dans un état de propreté impeccable -

Proposer au Chef de Subdivision d'Ambam les punitions qui pourraient être nécessaires ainsi que les remplacements de gardes qui pourraient s'imposer -

D'autre part la surveillance ne doit pas se limiter exclusivement à la région incluse dans la boucle du N'Tem - Vers Nyabessan même aboutissent trois pistes, la piste de Campo, la piste de la région EYIMA Mba et la piste de la région EYIMI Aboutou - C'est dans les villages situés aux extrémités de ces pistes vers Nyabessan que se réunissent les suspects en quête d'occasions favorables -

L'arrestation de quelques-uns d'entre eux et de ceux qui leur donnent asile mettra un terme à ces manigances -

Le passage entre la Subdivision de Campo et celle d'Ambam doit être sévèrement et étroitement contrôlé. Tout suspect sera arrêté -

TOURNEES DU CHEF DE POSTE. - Le Chef de poste se déplacera le plus souvent possible et sans jamais avertir à l'avance son personnel administratif ou privé de la direction de ses déplacements -

Il contrôlera au cours de ses tournées les renseignements qu'auront rapportés ses patrouilles et s'assurera personnellement que les instructions données ci-dessus ont été exécutées scrupuleusement -

En dehors de ces fonctions de surveillance le chef de poste s'attachera à faire reconstruire ou réparer les cases en mauvais état et en général à améliorer l'état sanitaire des villages -

Il tiendra également la main à ce que soient exécutés les ordres donnés par les cultures (par imposables

(s)

(Par impossibles 200 caseoyers - 10 palmiers - 50 bananiers et dans la première quinzaine de Mars un semis de 10 kilos d'arachides et 5 kilos de maïs toujours par impossible dans des terrains neufs)

Lors de chacun de ces déplacements le chef de poste enverra à Ambam la liste des porteurs, l'itinéraire et l'horaire de la tournée - La subdivision fera le nécessaire pour l'établissement des feuilles de route, le mandatement et le paiement -

Trois régions sont immédiatement sous le contrôle du poste de Nyabessan -

- 1° Région OYONO N'Dong (Ntounou d'Evozek)
- 2° " OLO Zo'a (Ntounou de la boucle du N'Tem) -
- 3° " EVINA Mba (Mvaé Ouest) -

Les prestataires de ces trois régions exécuteront leurs prestations au poste de Nyabessan -

Les ordres ou les convocations que la subdivision aura à transmettre à ces régions le seront toujours par l'intermédiaire du poste de Nyabessan -

D'autre part les demandes d'autorisation, réclamations, requêtes et en général toutes correspondances adressées à Ambam devront toujours passer par l'intermédiaire du poste de Nyabessan -

Les déplacements ne pourront avoir lieu que sur les ordres d'Ambam dûment transmis à Nyabessan ou sur ceux donnés directement à Nyabessan -

De façon générale les indigènes ne pourront exciper des ordres donnés par une autorité pour enfreindre ceux donnés par une autre -

Le chef de poste recueillera discrètement tous les renseignements ^{concernant} la zone frontière, menées étrangères, propagande, activité des recruteurs etc etc.....

POSTE DE NYABESSAN

INVENTAIRE DU MATERIEL
Mobilier

- 6 tables
- 4 fauteuils
- 1 lit
- 1 matelas
- 1 moustiquaire
- 2 chaises

Outils

- 1 scie passe partout
- 2 scies de long
- 25 pioches
- 6 haches
- 50 pelles
- 1 masse
- 2 scies égoines
- 1 petite égoine
- 1 presse d'établi
- 1 vis étai d'établi
- 2 verlopes
- 5 truelles
- 6 ciseaux
- 2 gouges
- 1 bedane
- 3 rabots
- 1 rape à bois
- 2 bouvets à joints
- 2 trusquins
- 2 vilbrequins
- 1 ténaillee
- 1 équerre
- 9 mèches
- 4 limes
- 1 marteau
- 5 moules à briques
- 1 étai en fer

Armement

- 6 fusils modèle 1907
- 2 fusils gras
- 300 cartouches lebel

NYABESSAN, le 28 Janvier 1935
Le Chef de poste,
signé: LEVILAY

Pour copie conforme:
AMRAN, le 11 février 1935
Le Chef de la Subdivision,

PROCES-VERBAL D'AUDITION

L'An mil neuf cent trente quatre et le vingt sept Décembre Nous FRAHIER Victor, Administrateur-Adjoint des colonies, Chef de la Subdivision - assisté de l'inter-prête assermenté ENGOTTO Pierre avons reçu dans les formes suivantes la déclaration du nommé MBA Ebe du village de Melen Komane, région de la boucle du N'Tem -

"Vers le 20 Novembre je ne me souviens pas exactement du jour nous avons été attaqué par surprise des gens de Guinée espagnole qui nous avaient tendu une embuscade sur la piste entre Bibom et Ma'aményine -

Le Chef de Subdivision avait recommandé aux gens du village de Ngoambang de se retirer vers Bibom pour éviter des incidents avec les ressortissants espagnols qui depuis quelques semaines nous cherchent noises -

Les gens de Ngoambang avaient quitté leur village mais y avaient laissé une partie de leurs biens ainsi que les vieillards -

Nous les aidâmes à aller chercher ces biens et ces vieillards - Quand nous arrivâmes à Ngoambang nous vîmes des ressortissants espagnols qui commençaient à piller - A notre vue ils se sauvèrent - Nous ^{allâmes} ~~fûmes~~ alors transportés une partie des biens et les vieillards -

C'est en revenant que nous avons été surpris par des gens armés du Muni, qui étaient passés par une petite piste et nous avaient devancés - Une autre bande qui nous suivait nous attaqua par derrière - Cette dernière bande avait des fusils -

Nos camarades ont pris la fuite ils ont été poursuivi à coups de sagaies - C'est à ce moment que fût blessé le police ETO Eko que nous avons emmené avec nous -

Quant à moi je fus fait prisonnier avec mon frère consanguin NGO Okousé -

Nous nous débatîmes je reçus deux coups de bâton sur le crâne et un coup de machette par le cou, mon frère reçut un coup de machette près du genou - Nous fûmes attachés et entraînés dans la direction du Muni - On nous fit franchir la frontière et on nous enferma dans une case de Ngom, village espagnol, chef MBA Ondo -

Pendant la nuit je pus m'enfuir mais mon frère qui était blessé à la jambe n'a pu me suivre -

Deux hommes venus de Guinée espagnole sont restés entre les mains des gens de Bibom, ce sont: 1° le clairon espagnol EDOU Mekoa je l'ai très bien remarqué pendant l'attaque c'est le représentant du chef supérieur le nommé AKOUT Koé qui l'a appréhendé -

2° le nommé MINKO Ela qui était des plus ardents à l'attaque - J'ai vu quand les gens de Bibom l'ont entouré et emmené -

D.-Pourquoi les gens du Muni vous attaquent-ils -

R.-Ce sont les chefs des villages espagnols qui font toutes ces histoires parce que nous ne voulons pas aller chez eux malgré leurs appels très nombreux - Ils nous disent de venir en prétendant que les Français nous ennuient et que chez eux on est entièrement libre - Mais nous savons bien que si nous y allions nous serions traités comme des prisonniers par les blancs des plantations -

A la suite de mes blessures j'ai été très malade, j'ai cru que j'allais mourir, je suis resté couché trois semaines puis tout d'un coup ma blessure du cou s'est

.....

-3-

s'est reformée rapidement -

Lecture faite persiste mais ne le sachant
n'a pu signer avec nous et l'interprète -/-

Pour copie conforme:
Amban, le 13 Février 1935
Le Chef de Subdivision,



PROCES-VERBAL D'AUDITION

L'AN mil neuf cent trente quatre et le dix
Décembre, Nous FRAHIER Victor Administrateur-Adjoint des
Colonies, Chef de la Subdivision d'Amboim avons entendu dans
les formes suivantes le nommé ETO Menyé agent d'exécution
à la Subdivision susnommé -

Nous étions assisté de l'interprète asser-
menté ENGOTTO Pierre -

"Le 20 Novembre 1934 (je ne suis pas très sûr
de la date) entre les villages Ngoambang et Ma'amenyin j'ai
été attaqué par surprise par des indigènes de la colonie
espagnole qui s'étaient cachés dans la brousse pour m'atten-
dre - Ils m'ont brusquement assailli, je n'ai pas eu la
force de me défendre - Pendant qu'ils essayaient de m'atta-
cher j'ai pu prendre la fuite, à ce moment ils m'ont jeté
par derrière plusieurs sagaies et des lances, l'une de ces
lances m'a atteint et m'a fait la blessure que vous voyez à
la face postérieure de la jambe droite -

Pendant que j'étais ainsi assailli quelques
hommes du village de Bibom ont voulu prendre ma défense, ils
ont été terrassés par les indigènes du Muni qui étaient très
nombreux, une cinquantaine environ -

Les gens du Muni ont essayé d'emmener avec
eux deux hommes de Bibom, l'un s'appelle MBA Ebé, j'ignore
le nom de l'autre - Quand ces deux hommes ont vu qu'on vou-
lait les attacher pour les emmener au Muni ils ont essayé
de fuir - MBA Ebé a pu réussir à se sauver, mais pendant
qu'il se dégageait il reçut un coup de machette sur le coup
qui lui fit une large blessure, il est malade en ce moment
au village de Melon -

Quant au deuxième le nommé ANGO Okouzé (Je ne
souviens maintenant de son nom) il fut blessé au moment de

de sa fuite par un coup de machette au genou - Les indigènes espagnols l'ont alors emmené de l'autre côté de la frontière où il le garde prisonnier au village de Ngom-

D.- Que faisiez-vous dans cette région ?

R.- J'avais été envoyé dans cette région par le Chef de Subdivision pour transmettre l'ordre aux ~~notables~~ chefs de fournir des prestataires -

D.- Etiez-vous armé ?

R.- Non je n'avais pas d'arme -

D.- Etiez-vous revêtu de votre uniforme ?

R.- Oui -

D.- A quoi avez-vous reconnu des sujets espagnols ?

R.- Parce que par mes fonctions j'ai été à même d'en connaître plusieurs d'entre eux - Ils nous attaquaient en criant "Biane bôt de français" (Attrapez les français) - Du reste toute la région sait que ce sont les gens de la région de Minkomesseng originaires des villages de Ngom chef NYI Eko - Nkol chef EKORO Djeng - Aya'amang -

D.- Vos agresseurs étaient armés ?

R.- Oui de lances, sagaies et machettes -

D.- Avaient-ils des fusils ?

R.- Ceux qui m'ont blessé n'en avaient pas - Mais ils avaient posté des hommes plus loin au Sud sur la piste qui avaient des fusils de traite - Ils devaient tirer si les gens des villages de la région avaient cherché à saisir ou poursuivre les assaillants -

Tout ce que je déclare est exactement vrai -
Tout le pays est témoin de ces faits -

Lecture faite persiste et signe avec nous et l'interprète -/-

P.O.C
Amban, le 13 Février 1935
Le Chef de la Subdivision,

